

DU « Droit et métiers de la diplomatie » (formation présentielle)

Le Diplôme d'Université « Droit et métiers de la diplomatie » (DU DMD) est un diplôme d'une durée d'un an, exclusivement délivré par Université Côte d'Azur, qui se situe au niveau 6 dans la nomenclature des diplômes issue du décret n°2019-14 du 8 janvier 2019. Les enseignements y sont assurés conjointement par les enseignants-chercheurs de l'Institut de la Paix et du Développement (IdPD) d'Université Côte d'Azur et par des diplomates de carrière.

➤ Présentation de l'Institut de la Paix et du Développement, du diplôme et de l'équipe pédagogique

L'IdPD a développé depuis longtemps une expertise dans les domaines de la paix et du développement. Outre les actions qu'il développe en collaboration avec des ONG (Bibliothèques Sans Frontières, Institut de droit international humanitaire de San Remo...) et des organisations internationales (Chaire UNESCO « Paix et développement par le droit »), il délivre un Master en droit international et droit européen comportant plusieurs parcours dont un consacré à la sécurité internationale (SIDIE) et un autre à la gouvernance et au financement du développement (GFD).

Dans un contexte de tensions internationales croissantes, le DU « Droit et métiers de la diplomatie » vient étoffer cette offre de formation au service de la paix et du développement. Il répond notamment à un double besoin exprimé aujourd'hui par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : d'une part, celui de reconstituer, après plusieurs décennies de coupes budgétaires, un réseau diplomatique capable de représenter efficacement les intérêts de la France et de ses nationaux dans le monde entier ; d'autre part, celui de diversifier les profils des futurs diplomates afin de faire face à des problématiques toujours plus techniques et complexes, mêlant désormais tant la géopolitique et les relations internationales que le droit et la connaissance des nouvelles technologies.

Son équipe pédagogique se compose de plusieurs enseignants-chercheurs de l'IdPD :

- Julie TRIBOLO-FERRAND, Maître de conférences à Université Côte d'Azur (responsable du DU).
- Anne-Sophie MILLET-DEVALLE, Professeur à Université Côte d'Azur.
- Jean-Christophe MARTIN, Professeur à Université Côte d'Azur.
- Julien ANCELIN, Maître de conférences à Université Côte d'Azur.
- Anouche BEAUDOIN, Maître de conférences à Université Côte d'Azur.
- Julien DELLAUX, Professeur à Université Côte d'Azur.

Plusieurs diplomates de carrière interviennent également dans le diplôme parmi lesquels :

- Eric DANON, Ambassadeur de France à Tel-Aviv.
- Marc REVERDIN, ancien Secrétaire Général du Forum de Paris pour la Paix.
- Mathieu CLOUVEL-GERVAISEAU, Consul général de France à Tel-Aviv, ancien Directeur adjoint du service des Ressources humaines du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

➤ Public visé et débouchés professionnels

Le DU DMD accompagne la récente réforme des voies d'accès aux postes diplomatiques et repose sur l'association d'une formation théorique de haut niveau en droit international/relations internationales et d'une approche pratique, véritablement professionnalisante, de la diplomatie. Compte tenu de la place de plus en plus importante qu'occupe le droit dans la pratique des diplomates, il vise plus précisément à former des juristes rompus aux grands enjeux de la diplomatie contemporaine et aux divers exercices pratiques qui rythment le quotidien des diplomates : veille informationnelle et synthèses, rédaction de notes diplomatiques, entretiens ou visites de haut niveau, négociations multilatérales etc.

Le diplôme est ainsi ouvert à des étudiants ayant au moins un Master 1 en droit et à des professionnels titulaires d'un diplôme équivalent désirant actualiser ou approfondir leurs connaissances pour intégrer le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), ou plus largement, pour exercer des métiers exigeant une bonne connaissance de la diplomatie (ONG, fonctionnaires internationaux, journalistes, représentants d'intérêts...).



➤ Conditions d'accès au diplôme

L'acceptation dans le diplôme est **conditionnée par un niveau d'études Bac+4** (Master 1 déjà validé ou tout autre diplôme/expérience équivalents) en droit. En outre, au regard des missions et spécificités des postes diplomatiques, il est impératif que les étudiants maîtrisent parfaitement à la fois le français et l'anglais. **Un niveau B2/C1 en langue anglaise et C1 en langue française sont donc nécessaires pour pouvoir intégrer le diplôme.** Sauf s'il s'agit de sa langue maternelle, le candidat devra donc joindre à sa candidature un test de niveau officiel (TOEFL, IELTS, Cambridge B2 First ou C1 Advanced Certificate...). S'il lui est impossible de joindre ce document au moment de sa candidature, le candidat pourra soumettre une attestation sur l'honneur (à charge pour lui de fournir le résultat d'un test dans les trois mois du dépôt de sa candidature).

➤ Organisation de la formation

La formation dure un an : les cours débutent mi-septembre de l'année d'inscription et s'achèvent fin juin, après les examens (cf. ci-dessous). Un calendrier indiquant les jours et heures des différents cours est communiqué aux étudiants via l'ENT et actualisé chaque semaine.

Liste détaillée des enseignements :

- UE Géopolitique et politique étrangère (enseignements assurés par les EC de l'IdPD) :
 - 1 cours obligatoire : Politique étrangère de la France (15hCM)
 - 6 cours au choix parmi : Enjeux environnementaux et climatiques (15hCM), Droit des organisations internationales (20hCM), Droit des relations extérieures de l'Union européenne (30hCM), Droit du désarmement et de la non-prolifération (20hCM), Enjeux de sécurité maritime (20hCM), Enjeux de l'espace extra-atmosphérique (20hCM), Enjeux de cybersécurité (20hCM), Méthodologie de l'analyse géopolitique (20hCM), Droit de la sécurité internationale (20hCM).
- UE Droit diplomatique (enseignements assurés par les EC de l'IdPD et/ou des diplomates) :
 - Missions des agents diplomatiques (20hCM)
 - Régime des privilèges et immunités (20hCM)
- UE Mises en situation en poste diplomatique (enseignements assurés par des diplomates) :
 - Veille informationnelle et synthèses (10hCM)
 - Rédaction politique et notes diplomatiques (10hCM)
 - Préparation d'un entretien de haut niveau (4hCM)
 - Préparation d'une visite de haut niveau (4hCM)
 - Préparation d'une négociation multilatérale (8hCM)
- UE Insertion professionnelle (enseignements assurés par des diplomates) :
 - Organisation/missions du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du Service européen d'Action extérieure (5hCM)
 - En option : Préparation aux concours d'accès aux postes diplomatiques (15hCM)

Volume horaire global pour l'ensemble de la formation : 211 à 241 heures de cours selon options.

➤ Modalités de contrôle des connaissances :

L'étudiant passe les examens à Nice, lors d'une session d'examens unique organisée à la fin de chaque semestre et qui comporte :

- Au semestre 1 :
 - Une épreuve écrite unique de 4h portant sur le cours obligatoire + les trois cours optionnels choisis par l'étudiant au semestre 1 dans l'UE « Géopolitique et politique étrangère » (notée sur 20, coefficient 1),
 - Une épreuve écrite de 2h portant sur le droit diplomatique (notée sur 20, coefficient 1)
 - La remise par l'étudiant d'une note diplomatique ou d'un rapport de veille au choix (noté sur 20, coefficient 1)
- Au semestre 2 :
 - Une épreuve écrite unique de 3h portant sur les trois cours optionnels choisis par l'étudiant au semestre 2 dans l'UE « Géopolitique et politique étrangère » (notée sur 20, coefficient 1)



- Une épreuve écrite de 2h consistant dans un cas pratique de mise en situation (notée sur 20, coefficient 1)

Au sein de chaque UE, les notes des différentes épreuves se compensent, **sous réserve d'une note de 06/20 éliminatoire pour l'obtention de l'UE**. Le semestre est obtenu lorsque l'étudiant valide chacune des UE du semestre individuellement ou lorsqu'il les valide par compensation entre elles. L'année est obtenue lorsque l'étudiant a validé les deux semestres, chacun individuellement ou par compensation.

La validation de l'ensemble des UE est conditionnée en outre au respect d'une obligation d'assiduité à l'égard des activités pédagogiques comprises dans ces UE. Toute absence devra être dûment justifiée auprès de la scolarité de l'IdPD, au plus tard dans les 48h.

➤ **Candidature et inscription**

La procédure de candidature sera ouverte entre le **11 juillet 2023 et le 30 septembre 2023** en ligne directement sur le site E-candidat de l'Université de Nice à l'adresse <https://ecandidat.univ-cotedazur.fr/Master>.

Vous devrez créer un compte sur le site E-candidat pour pouvoir postuler. Une fois votre compte créé, la candidature au DU sera possible en suivant la procédure suivante :

- Candidatures 2023-2024 => Offre de formation => A1D2 : Diplôme d'Université 2ème cycle.
- Une fois que vous aurez sélectionné le DU DMD (formation présentielle), remplissez les informations qui vous seront demandées.
- Scannez et téléchargez les pièces justificatives qui vous seront demandées puis validez.

Si vous ne réalisez pas cette procédure en une seule fois, vous pourrez sauvegarder les informations et documents déjà déposés sur le site puis reprendre la procédure un peu plus tard. La date-limite de validation de votre dossier de candidature vous sera communiquée lors de votre connexion.

Une fois votre candidature validée sur le site E-candidat, votre dossier sera examiné et une réponse vous sera adressée le plus rapidement possible. En cas d'acceptation de votre candidature, vous recevrez par mail une notification vous informant de votre acceptation dans la formation et vous invitant à confirmer, **dans un délai d'une semaine**, votre choix de vous inscrire dans cette formation. Une fois cette confirmation effectuée par vos soins, vous serez invité(e) à vous inscrire en ligne dès le mois de septembre 2023. L'inscription administrative dans le diplôme n'est effective qu'à compter du paiement des frais d'inscription.

Le coût de l'inscription est de 2200 euros pour l'année universitaire 2023/2024. Aucune bourse ne peut être accordée pour ce diplôme. En revanche, le paiement des frais d'inscription peut être réalisé :

- En une seule fois : la date limite de paiement des frais d'inscription est fixée **au 30 novembre**.
- En trois fois sans frais **si l'étudiant en fait la demande expresse auprès de Mme Pascale Lecomte avant le 15 octobre** : un tiers du montant des frais d'inscription est alors versé en septembre/octobre, un tiers en novembre et un tiers en décembre.

Le paiement des frais d'inscription, qu'il soit réalisé en une seule fois ou en trois fois sans frais, devra être effectué par virement bancaire exclusivement, grâce au RIB de l'Université Côte d'Azur disponible en ligne à l'adresse : <http://web.univ-cotedazur.fr/inscriptions/fr/etapes/inscriptions/inscriptions/inscription/je-souhaite-minscrire-a-l2019uns-pour-la-1ere-fois/je-suis-passe-par-ecandidat>.

➤ **Contacts et informations**

Pour toute question, vous pouvez contacter :

- **Mme Pascale Lecomte**, qui gère le secrétariat de l'IDPD : Pascale.LECOMTE@univ-cotedazur.fr et par téléphone au 04-89-15-26-63.
- **Mme Julie Tribolo-Ferrand**, responsable du DU DMD : julie.ferrand@univ-cotedazur.fr